



CENTRE DE FORMATION
UNIVERSITAIRE
EN APPRENTISSAGE

48 cours Blaise Pascal - 91 025 EVRY CEDEX
01 60 79 54 00 / www.cfa-eve.fr


B.U.T.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS

Rentrée 2024



Formation délivrée par	Code RNCP
	35390 : Mobilité et supply chain connectées 35391 : Mobilité et supply chain durables

LE CFA EVE

Le CFA-EVE a été créé en 1995, grâce à la collaboration entre l'Université et l'IUT d'Evry Val d'Essonne, des entreprises partenaires et la région Ile de France. La création du CFA répond à une réelle demande de la part des structures, de pouvoir former et professionnaliser leurs futurs collaborateurs, issus du monde universitaire. Au fil des années et du développement du CFA-EVE, de nouvelles universités et écoles sont venues enrichir ce partenariat.

Aujourd'hui, les formations proposées par le CFA EVE, du **pré-bac à bac+6** accueillent plus de 3000 apprentis, dans les domaines suivants :

① Comptabilité, Gestion, Finance, Audit ② Informatique, Télécommunications ③ Commerce, Marketing, Communication ④ Management, Droit, Ressources humaines, Économie ⑤ Logistique, Qualité ⑥ Industrie, Énergie, Environnement ⑦ Social, Santé, Sociologie ⑧ Immobilier, Bâtiment

Le CFA-EVE travaille en étroite collaboration avec les partenaires pédagogiques suivants, pour la formation de ses apprentis :



La mission du CFA EVE est de mettre en place et d'organiser des parcours de formation en alternance, principalement par la voie de l'apprentissage.

Pour cela, le CFA-EVE s'attache à développer une offre de formation en prise avec le tissu économique.

Il se charge de collecter les fonds pour assurer le financement de la formation auprès des partenaires pédagogiques. Facilitateur de la relation entre tous les acteurs de la formation en alternance (universités / écoles, apprentis, entreprises), le CFA-EVE s'engage à :

- Assurer la promotion des formations en apprentissage auprès des étudiants,
- Prospector et conseiller les entreprises susceptibles de recruter des apprentis,
- Accompagner les jeunes à toutes les étapes de leur recherche d'entreprise, en proposant des ateliers animés par des consultants RH.
- Suivre la progression des apprentis par l'intermédiaire du carnet de liaison dématérialisé CLOE, - Informer les entreprises de l'assiduité en cours de leurs apprentis.
- Mener des enquêtes d'insertion à 6 mois et à 18 mois auprès des apprentis, et de satisfaction auprès des entreprises,
- Observer et analyser les résultats afin d'adapter les parcours de formation.

Le CFA-EVE est l'interlocuteur privilégié des différents acteurs de l'apprentissage et propose son expertise tout au long du processus :

- Aide à la qualification du besoin, conseils et informations sur l'apprentissage, les différentes formations et les métiers préparés, la réglementation, les financements,
- Accompagnement dans la recherche et la sélection des candidats,
- Mise en place du contrat d'apprentissage.

Certifié ISO 9001 depuis 2002



La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



BUT MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS

1. Vos contacts pédagogiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION 1 ^{ère} année		
Christine LOUVEAU		
Courriel	christine.dole@univ-evry.fr	06 60 02 31 50
RESPONSABLE DE LA FORMATION 2 ^{ème} année		
Ibra THIAM		
Courriel	ibra.thiam@univ-evry.fr	01 69 47 73 17
RESPONSABLE DE LA FORMATION 3 ^{ème} année		
Anne-Lucie KARGUL		
Courriel	annelucie.kargul@univ-evry.fr	01 69 47 72 23

ASSISTANTES PÉDAGOGIQUES	
Dominique DECHIRAT	
Tél. :	01 69 47 72 16 / 06 24 62 37 26
Courriel	dominique.dechirat@univ-evry.fr
Yamina NAIM	
Tél. :	01 69 47 72 30 / 06 24 62 81 95
Courriel	yamina.naim@univ-evry.fr

LIEU DE LA FORMATION			
IUT EVRY VAL D'ESSONNE			
25 cours Monseigneur Romero – 91 025 EVRY			
Tél. :	01 69 47 72 30	Tél. :	01 69 47 72 16

2. Vos contacts au CFA-EVE

48, cours Blaise Pascal - 91 025 EVRY Cedex

DIRECTEUR	
Eric CALAND	

CFA EVE – Relations Entreprises			
Jérôme BOUTON		Chargé des Relations Entreprises	
Tél. :	01 60 79 54 06	Courriel	j.bouton@cfa-eve.fr

REFERENT HANDICAP			
Elodie DARRAC			
Tél. :	01 60 79 54 00	Courriel	e.darrac@cfa-eve.fr

LES DATES IMPORTANTES DU BUT MLT

Promotion 2024/2027



Date de début de formation :	02/09/2024
Date de fin de formation :	01/09/2027

- **Envoi des CV des apprentis aux entreprises :** à partir du **1^{er}/04/2024**
- **Réunion d'information destinée aux Tuteurs Entreprise :** **Octobre 2024**

Le Tuteur Entreprise (ou Maître d'apprentissage) est le professionnel de l'entreprise nommé pour :

- Accueillir l'apprenti et favoriser son intégration dans l'entreprise,
- Suivre et s'assurer du bon déroulement du contrat d'apprentissage,
- Transmettre la culture et les valeurs de l'entreprise,
- Définir le parcours professionnel de l'apprenti pendant la durée du contrat d'apprentissage.

Le Tuteur entreprise doit obligatoirement justifier :

- Soit d'un **diplôme équivalent** à celui préparé par l'apprenti **+ 1 an** d'expérience professionnelle dans la spécialité du diplôme préparé par l'apprenti,
- Soit de **2 ans** d'expérience professionnelle dans la spécialité du diplôme préparé par l'apprenti. Il peut avoir sous sa tutelle au maximum **2 apprentis + 1 redoublant**.

Cette réunion est un moment d'information et d'échange entre les entreprises partenaires, l'équipe pédagogique de la formation, les délégués apprentis, le CFA-EVE.

Sont abordés : les détails de la formation (déroulement, programme, planning, suivi de l'activité en entreprise) pour aider le Tuteur Entreprise dans la définition des missions, ainsi que les différents aspects du contrat d'apprentissage.

C'est aussi l'occasion pour le Tuteur Entreprise de rencontrer le **Tuteur Ecole** (Tuteur pédagogique). Ce dernier, membre de l'équipe pédagogique, est soit un professionnel, soit un universitaire. Il est nommé pour :

- Réaliser le lien entre l'IUT et l'entreprise,
- Effectuer la visite tutorale (visite en entreprise),
- Piloter la réalisation du projet de mémoire de fin d'études. Il valide le sujet, aide l'apprenti à réaliser le plan, le guide, le conseille, et répond à sa demande dans la construction de son projet

- **Conseil de Perfectionnement :** **Mai 2025**

Cette réunion regroupe à nouveau les entreprises partenaires, l'équipe pédagogique de la formation, les délégués apprentis, le CFA-EVE. Elle a pour but :

- De faire un bilan sur les acquis pédagogiques et professionnels des apprentis,
- D'avoir le ressenti de chacun sur :
 - La formation (contenu pédagogique, rythme d'alternance, ...)
 - L'apprentissage de façon générale.

La présence du Tuteur Entreprise est vivement souhaitée à ces deux réunions.

PRÉSENTATION DU BUT

MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS

EN APPRENTISSAGE

Les objectifs de la formation

Le Bachelor Universitaire de Technologie Management de la Logistique et des Transports forme de futurs cadres intermédiaires qui contribuent à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise en maîtrisant les différentes étapes de la chaîne logistique et de transport de marchandises et de personnes.

Le diplômé du B.U.T. M.L.T. analyse, conçoit et pilote l'ensemble des flux physiques et d'information couvrant l'approvisionnement, la production et la distribution. Il gère l'ensemble des activités visant la mise à disposition, au moindre coût, d'une quantité de produit demandée à l'endroit et au moment souhaités et ce au niveau de qualité attendu.

Dans un souci constant de productivité et d'optimisation des ressources, il veille au bon déroulement des opérations en s'appuyant sur les démarches de projet et les systèmes d'information disponibles. Il optimise les performances de l'entreprise par l'amélioration continue dans le but de satisfaire le client. Il intègre les contraintes économiques, réglementaires et environnementales ainsi que les conditions de sécurité et de sûreté.

Dans le cadre d'opérations liées à la mobilité des personnes, le diplômé participe à l'organisation de transports publics ou privés en offrant une qualité de service optimale, notamment pour répondre à des appels d'offres pour les marchés publics ou à des contrats commerciaux.

Son rôle d'interface le conduit à collaborer avec l'ensemble des services et des parties prenantes de l'entreprise. Il évolue ainsi dans un contexte national et international et intègre les enjeux sociétaux ainsi que ceux de la transformation digitale. Il participe à l'organisation et au management de projets. Il a l'esprit d'équipe, il est polyvalent, rigoureux, réactif et agile.

Le B.U.T. MLT s'appuie sur trois compétences principales :

- Concevoir une opération de transport de marchandises ou de personnes ;
- Concevoir et organiser les opérations d'une chaîne logistique globale ;
- Manager les ressources et les flux logistiques et transports dans un contexte national et international.

Le diplômé du parcours « Management de la mobilité et de la supply chain connectées » maîtrise également la compétence « mettre en œuvre la digitalisation des processus ». Il contribue plus particulièrement à la mise en place et à l'amélioration de solutions digitales au sein de la chaîne logistique et transport. Il participe à l'accompagnement de projets de digitalisation en intégrant les technologies innovantes appliquées à la gestion des flux.

Le diplômé du parcours « Management de la mobilité et de la supply chain durables » maîtrise également la compétence « mettre en œuvre une démarche de développement durable ». Il contribue plus particulièrement à la mise en place et à l'amélioration de solutions durables au sein de la chaîne logistique et transport. Il participe à la mise en place d'une démarche éco-responsable qui s'inscrit dans l'ensemble des objectifs visés par les acteurs de la supply chain.

Missions confiées aux apprentis du BUT Management de la Logistique et des Transports.

1^{ère} année : apprentissage des tâches d'exécution

- Soit un poste à dominante « *activités de bureau* » dans un service achats, administration des ventes, affrètement, préparation de commandes, préparation de dossier transport, ...
- Soit un poste à dominante « *activités de terrain* » : préparation de commandes, employé de réception ou d'expédition de marchandises, participation à des inventaires, ...

Au cours sa première année de formation en entreprise, l'apprenti doit être passé, au moins, dans un service à dominante « activité de bureau » et un service à dominante « activité de terrain ».

2^{ème} année : apprentissage d'un poste d'encadrement de niveau 3

- Assister un agent de maîtrise ou un responsable de niveau 3
- Effectuer des activités d'encadrement
- « Faire-faire »
- Participer à l'optimisation des procédures
- Effectuer une mission d'étude avec production d'un rapport écrit soutenu devant un jury

3^{ème} année : découverte d'un poste d'assistant de cadre intermédiaire

- Assister un cadre intermédiaire
- Assumer la responsabilité d'une ou plusieurs missions en autonomie, sous la supervision des encadrants
- Prendre part à des projets en tant que membre d'une équipe
- Être force de proposition et mettre en pratique les connaissances et compétences acquises en formation au bénéfice de l'entreprise et du service
- Savoir rendre compte des actions menées et faire des préconisations

Métiers possibles à l'issue de la formation

■ **Acheteur**

Responsable des achats d'une ou plusieurs familles de produits : met en place des outils performants, anticipe les besoins de l'entreprise, assure une fonction transversale (en relation avec les fournisseurs, la production, la recherche et développement et les responsables commerciaux), négocie les meilleures conditions.

■ **Affréteur**

Assure l'interface entre les offreurs et les demandeurs de transport : gère la sous-traitance des opérations de transport dans le respect des réglementations et des besoins des clients :

- Conduit des missions d'achat et de vente de fret,
- Organise par différents moyens de transport l'acheminement des marchandises.

■ **Analyste logistique**

Maîtrise les coûts et les délais, met en place des procédures et des solutions d'amélioration.

■ **Chargé de mission gestion durable des déchets**

Met en place le tri, l'analyse, le recyclage et la valorisation des déchets produits par l'entreprise ou l'administration.

■ **Chef de quai**

- Assure la réception, le stockage, la préparation et la distribution des marchandises de l'entrepôt et gère les ressources humaines,
- Organise et contrôle des opérations de chargement/déchargement,
- Contrôle du respect des procédures assurant la sécurité et la sûreté sur les quais.
Coordination et encadrement des caristes et réceptionnaires.

■ **Commercial**

Commercialise la prestation transport / logistique en relation avec l'exploitation et la direction, en appliquant la stratégie commerciale de l'entreprise, afin d'assurer la progression des recettes et la qualité de service.

■ **Exploitant**

- Organise, gère et optimise l'ensemble de la prestation transport d'une exploitation, en mobilisant et en optimisant les moyens humains et matériels nécessaires,
- Met en adéquation l'offre et la demande de transport,
- Met en place les moyens techniques, humains et réglementaires nécessaires à l'exécution de prestations de transport,
- Mobilise et maintient ces moyens de façon optimale pour répondre aux demandes de transport.

■ **Déclarant en douane**

Participe au transport de marchandises nécessitant un passage en douane, pour le compte de clients ou de sa propre entreprise, en effectuant les démarches de déclaration et de liquidation douanière, de facturation et d'information clients.

■ **Gestionnaire d'entrepôt**

Organise et supervise la gestion logistique de l'entrepôt, c'est-à-dire de l'ensemble des flux physiques et informationnels qui transitent, en veillant aux impératifs de qualité de productivité, de coût et de sécurité, et en optimisant le rapport qualité/coût/délais.

■ **Gestionnaire des flux/ordonnanceur**

- Participe à dimensionner les équipes de réception et d'expédition en fonction des plannings de livraison ou d'expédition,
- Elabore les plannings hebdomadaires et communique régulièrement avec les interlocuteurs internes et externes pour optimiser l'activité.

■ **Gestionnaire service Client**

- Traite les réclamations clients et les litiges dus aux transports ou aux fournisseurs, afin de satisfaire et de fidéliser la clientèle,
- Assure la communication entre l'expéditeur et le destinataire, en cas de situation d'anomalie ou d'urgence (expédition / réception).

■ **Gestionnaire de Parc**

- Assure la gestion (technique, organisationnelle, administrative et financière) d'une flotte ou d'un parc de véhicules,
- Maintient et optimise la disponibilité et la rentabilité des matériels.

■ **Gestionnaire de Quai**

- Gère les flux de marchandises qui transitent sur le quai de l'entreprise,
- Organise et veille au bon déroulement des opérations de réception, dispatching (tri) et de livraison des marchandises, dans le respect des demandes clients, des délais, des réglementations et des règles de sécurité.

■ **Gestionnaire de Stocks**

- Organise le stockage des marchandises, intervient en transversal avec l'entrepôt et les magasins et améliore les performances au niveau de l'entrepôt et des magasins,
- Organise et réalise des inventaires physiques et informatiques,
- Optimise les emplacements et le taux de rotation des stocks.

■ **Logisticien**

- Définit, organise et gère de façon optimale les flux physiques, informationnels et financiers d'une entreprise,
- Minimise les coûts logistiques en lissant les flux ou en gérant la flexibilité,
- Garantit les engagements de service à la clientèle (délais et qualité de livraison).

■ **Prévisionniste des ventes/Demand Planner**

- Organise et régule les flux de commande et de production,
- Coordonne un réseau comprenant plusieurs services d'une entreprise : production, ventes, marketing, etc.,
- Mise en place et suivi des plannings de production.

La formation en quelques chiffres

Le diplôme BUT ayant ouvert à la rentrée 2021, il n'y a pas encore de résultats d'enquêtes de diplômés.

1. Conditions d'accès

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent avoir moins de 30 ans et être titulaires de l'un des diplômes suivants :

- Baccalauréat Général
- Baccalauréat Technologique
- Baccalauréat Professionnel
- DAEU

Le candidat apprenti est sélectionné par l'IUT après examen de son dossier scolaire. Son admission définitive dans la formation est subordonnée à la signature d'un **contrat d'apprentissage** avec une entreprise d'accueil.

- La formation est gratuite et rémunérée pour les apprentis
- Le coût de formation est pris en charge par l'employeur. Pour tous compléments d'informations, il faut contacter directement votre contact relations entreprises (coordonnées page 3).

2. Évaluation de l'apprenti

- **Évaluation des connaissances** : elle est effectuée par les enseignants par un contrôle continu ;
- **Évaluation des capacités professionnelles** : elle est à la charge du Tuteur Entreprise (adaptation, autonomie, organisation, sens des responsabilités, gestion du temps et des moyens, ...) ;
- **Évaluation du mémoire** : à partir du mémoire rédigé par l'apprenti, la soutenance s'effectue devant un jury composé d'enseignants de l'IUT, du Tuteur école et du Tuteur Entreprise.

3. Suivi de l'apprenti : Relations IUT-Entreprise

La réussite de la formation en apprentissage repose sur une collaboration active entre l'entreprise et l'IUT. Cette collaboration s'exerce de différentes façons :

- Réunion d'information avec les Tuteurs Entreprise,
- Nomination du Tuteur École,
- Visite du Tuteur École une à deux fois par an, afin d'évaluer le niveau de réalisation du contrat d'objectifs de l'apprenti,
- Conseil de perfectionnement,
- Participation du Tuteur Entreprise aux soutenances et jurys de leur apprenti, □ L'Extranet du CFA : **CLOE** (Carnet de Liaison et d'Organisation Électronique).

CLOE a pour but de suivre, d'informer et d'évaluer l'apprenti. Il est consultable par tous les acteurs de la formation : le Tuteur Entreprise, l'apprenti, le Tuteur École, le responsable de cycle, le secrétariat pédagogique, et le CFA-EVE.

Sur le site sont accessibles :

- Le carnet de liaison comprenant : le contrat d'objectifs, les fiches de suivi professionnel du Tuteur Entreprise et les fiches de visite en entreprise du Tuteur Ecole ;
- Le planning d'alternance ;
- Le suivi des absences de l'apprenti en formation ;
- Une rubrique d'échanges d'informations entre tous les acteurs du contrat ;
- Les coordonnées de vos différents contacts.

CLOE est présenté aux apprentis le jour de la rentrée et aux Tuteurs Entreprises lors de la réunion d'information (voir dates importantes).

Pour accéder à **CLOE** : www.cfa-cloe.fr (ou à partir du site web du CFA EVE, en haut à droite de la page).

Les codes d'accès sont envoyés par mail dès le début du contrat.

Pour toute information complémentaire, contactez **Jérôme LOUCHART** : 01 60 79 28 66 ; j.louchart@cfa-eve.fr

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

NB : Les SAÉ sont des mises en situation encadrées par plusieurs enseignants. Elles permettent aux étudiants de mettre en pratique les compétences acquises dans le cadre des enseignements dits « ressources ». Le volume horaire prévu par le programme se répartit entre séances tutorées par les enseignants référents, et heures de travail en autonomie.

Semestre 1	Heures	Semestre 2	Heures
UE1 - Élaborer des solutions de transport multimodales			
R1.01 - Géographie des échanges	16h	R2.01 - Économie des transports	28h
R1.02 - Transport routier de marchandises : contexte et techniques	14h	R2.02 - Calcul de coûts de transport	10h
R1.03 - Introduction générale au droit	14h	R2.03 - Transport routier de marchandises : exploitation	14h
R1.04 - Économie générale	22h	R2.04 - Mobilités et transports de personnes	12h
		R2.05 - Transport maritime et opérations portuaires	24h
SAÉ 1.1. - Étude des métiers du transport routier de marchandises et de leur environnement	16h	SAÉ 2.1 - Étude de solutions de transport TRM et/ou Maritime	18h
		SAÉ 2.2 - Étude des activités et acteurs du transport de voyageurs	18h
UE2 - Organiser une opération logistique simple			
R1.05 - Logistique globale	20h	R2.06 - Logistique et commerce international	18h
R1.06 - Entrepôts et plateformes logistiques	20h	R2.07 - Introduction à la gestion des stocks	12h
R1.07 - Comptabilité générale	20h	R2.08 - Achats	16h
		R2.09 - Droit commercial	12h
SAÉ 1.2. - Étude des métiers de l'entreposage et de la logistique	16h	SAÉ 2.3. - Proposition d'un nouveau produit ou d'une prestation de service	18h
UE3 - Piloter une activité logistique ou transport			
R1.08 - Approche projet	10h	R2.10 - Marketing et négociation commerciale	18h
R1.09 - Organisation et responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)	20h	R2.11 - Démarche projet	10h
SAÉ 1.3. - Étude du fonctionnement d'une entreprise de production de biens ou services	16h	SAÉ 2.4. - Proposition d'une offre de produit ou de service	18h

Enseignements transversaux

R1.10 - Initiation aux outils de la bureautique	24h	R2.12 - Utilisation approfondie d'un tableur	24h
R1.11 - Expression, communication et méthodologie de travail universitaire -S1	18h	R2.13 - Expression, communication et méthodologie de travail universitaire - S2	16h
R1.12 - Anglais professionnel et de communication -S1	38h	R2.14 - Anglais professionnel et de communication - S2	22h
R1.13 - Langue vivante 2, langue professionnelle et de communication -S1	14h	R2.15 - Langue vivante 2, langue professionnelle et de communication - S2	12h
R1.14 - Calculs mathématiques pour la logistique et le transport	28h	R2.16 - Statistiques et prévisions	22h
R1.15 - Projet personnel et professionnel (PPP) -S1	8h	R2.17 - Projet personnel et professionnel (PPP) - S2	10h
SAÉ PS1 - Portfolio S1	6h	SAÉ PS2 - Portfolio S2	10h

Semestre 3

Semestre 4

UE1 - Construire un schéma de transport

R3.01 - Transports urbains et interurbains	14h	R4.01 - Droit du travail	14h
R3.02 - Droit des transports	18h	R4.02 - Transport routier de marchandises : affrètement	12h
R3.03 - Transport maritime et fluvial	14h	R4.03 - Douane et logistique	18h
R3.04 - Transport aérien	12h	R4.04 - Transport ferroviaire	14h
R3.05 - Transport routier de marchandises : approfondissement	12h		
R3.06 - Gestion financière	12h		

UE2 - Organiser une opération logistique complexe

R3.07 - Systèmes d'information appliqués	18h	R4.05 - Gestion de production	12h
R3.08 - Gestion des stocks et des approvisionnements : approfondissement	20h	R4.06 - Organisation logistique	10h
R3.09 - Logistique de distribution	12h		

UE3 - Organiser la chaîne logistique

R3.10 - Calcul de coûts complets	14h	R4.07 - Contrôle de gestion	10h
R3.11 - Démarche qualité	14h	R4.08 - Gestion budgétaire	12h
R3.12 - Management de projets et méthodes agiles	12h	R4.09 - Techniques quantitatives et Recherche Opérationnelle : théorie des graphes	12h
R3.13 - Logistique internationale	12h		

Parcours Mettre en œuvre la mobilité et la supply chain connectée - UE4 - Participer au développement des solutions connectées simples

R3.20 - Initiation au développement d'applications informatiques	14h	R4.16 - Développement d'applications informatiques	16h
R3.21 - Innovations technologiques pour la mobilité et la supply chain	10h	R4.17 - Sécurité numérique et continuité des activités	10h
SAE3.01 - Création de services pour les voyageurs dans un environnement connecté	16h	SAE4.01MSCC - Organisation d'acheminements internationaux de marchandises dans un environnement connecté	16h
SAE3.02 - Conception de solutions logistiques en approvisionnement et distribution dans un environnement connecté	20h	SAE4.02MSCC - Conception de solutions intralogistiques complexes dans un environnement connecté	16h

Mettre en œuvre une démarche de développement durables des mobilités de la supply chain - UE4 - Collaborer à une démarche éco-responsable

R3.22 - Enjeux généraux de la durabilité	10h	R4.18 - Engagements sociétaux et environnementaux dans les mobilités et la supply chain	22h
R3.23 - Enjeux de la durabilité dans les mobilités et la supply chain	10h		
SAE3.01 - Création de services pour les voyageurs en adoptant une démarche durable	16h	SAE4.01MSCD - Organisation d'acheminements internationaux de marchandises en adoptant une démarche durable	16h
SAE3.02 - Conception de solutions logistiques en approvisionnement et distribution en adoptant une démarche durable	20h	SAE4.02MSCD - Conception de solutions intralogistiques complexes en adoptant une démarche durable	16h

Enseignements transversaux

R3.14 - Utilisation approfondie d'un tableur	20h	R4.10 - Gestion des bases de données	16h
R3.15 - Expression et communication - S3	10h	R4.11 - Expression et communication - S4	10h
R3.16 - Anglais professionnel et de communication - S3	20h	R4.12 - Anglais professionnel et de communication - S4	16h
R3.17 - Langue vivante 2, langue professionnelle et de communication - S3	6h	R4.13 - Langue vivante 2, langue professionnelle et de communication - S4	10h
R3.18 - Probabilités et Mathématiques financières	14h	R4.14 - Statistique	10h
R3.19 - PPP - Positionnement d'un champ professionnel - S3	8h	R4.15 - PPP - Positionnement d'un champ professionnel - S4	8h
		SAE3-Portfolio S4	10h

Semestre 5

Semestre 6

UE2 - Organiser la chaîne logistique

R5.01 - Stratégie logistique à l'international	14h	R6.01 - Droit des contrats de prestations logistiques	14h
R5.02 - Gestion des entrepôts : approfondissement	14h	R6.02 - Qualité Hygiène Sécurité Environnement	14h
R5.03 - Modélisation des processus métiers	14h		
R5.04 - Traçabilité et outils de mise en œuvre	14h		

UE3 - Piloter une chaîne logistique

R5.05 - Techniques quantitatives et Recherche Opérationnelle : programmation linéaire	16h	R6.03 - Lean et Six Sigma	12h
R5.06 - Gestion des ressources humaines	14h	R6.04 - Management d'équipe	16h
R5.07 - Tableaux de bord dynamiques	16h		
R5.08 - Supply Chain Management	16h		

Parcours "Mettre en œuvre la mobilité et la supply chain connectée" - UE4 - Participer au déploiement des solutions connectées complexes

R5.15 - Systèmes d'information appliqués : approfondissement	16h	R6.06 - Appels d'offre de solutions digitales	16h
R5.16 - Interrogation de bases de données	20h	R6.07 - Accompagnement au changement des projets connectés	12h
R5.17 - Interopérabilité dans les supply chains connectées	14h	R4.17 - Sécurité numérique et continuité des activités	10h
R5.18 - Simulation des flux	14h	R4.17 - Sécurité numérique et continuité des activités	10h
SAE5.01MSCC - Optimisation d'une chaîne logistique dans un environnement connecté	22h	SAE6.01MSCC - Contribution à un projet de digitalisation de la logistique ou de la mobilité	14h

Parcours "Mettre en œuvre une démarche de développement durables des mobilités de la supply chain" - UE4 - Déployer une démarche éco-responsable

R5.19 - Normes et labels environnementaux	14h	R6.06 - Management stratégique durable	20h
R5.20 - Études opérationnelles de la durabilité	24h	R6.07 - Accompagnement au changement des projets durables	14h
R5.21 - Mesure de la performance des actions éco-responsables	14h		
SAE5.01MSCD - Optimisation d'une chaîne logistique dans une démarche durable	22h	SAE6.01MSCD - Contribution à un projet de transition durable de la mobilité et de la supply chain	14h

Enseignements transversaux

R5.09 - Exploitation des données	16h	R6.05 - Anglais professionnel et de communication	6h
R5.10 - Expression et communication - S5	10h		
R5.11 - Anglais professionnel et de communication - S5	18h		
R5.12 - Langue vivante 2, langue professionnelle et de communication	10h		
R5.13 - Optimisation et aide à la décision	16h		
R5.14 - Positionnement d'un champ professionnel (PPP) - S5	8h		
SAE-Portfolio 5	12h	SAE-Portfolio S6	8h

1. Équipe pédagogique

Nom et prénom	Professionnel	Universitaire	Module enseigné

En cours de réalisation

Planning prévisionnel du BUT MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS PROMO 2024/2027 – 1^{ère} année (sous réserve de modifications)

2024												2025																																	
SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT																							
D.	1	M.	1	formation	V.	1	D.	1	M.	1	S.	1	S.	1	M.	1	J.	1	D.	1	M.	1	entreprise	V.	1																				
L.	2	formation	M.	2	formation	S.	2	L.	2	entreprise	J.	2	entreprise	D.	2	D.	2	M.	2	formation	V.	2	formation	L.	2	formation	M.	2	entreprise	S.	2														
M.	3	formation	J.	3	formation	D.	3	M.	3	entreprise	V.	3	entreprise	L.	3	L.	3	J.	3	formation	S.	3	M.	3	formation	J.	3	entreprise	D.	3															
M.	4	formation	V.	4	formation	L.	4	entreprise	M.	4	entreprise	S.	4	M.	4	M.	4	V.	4	formation	D.	4	M.	4	formation	V.	4	entreprise	L.	4	entreprise														
J.	5	formation	S.	5	M.	5	entreprise	J.	5	entreprise	D.	5	M.	5	M.	5	S.	5	L.	5	entreprise	J.	5	formation	S.	5	M.	5	entreprise																
V.	6	formation	D.	6	M.	6	entreprise	V.	6	entreprise	L.	6	formation	J.	6	J.	6	D.	6	M.	6	entreprise	V.	6	formation	D.	6	M.	6	entreprise															
S.	7	L.	7	entreprise	J.	7	entreprise	S.	7	M.	7	formation	V.	7	V.	7	V.	7	L.	7	entreprise	M.	7	entreprise	S.	7	L.	7	entreprise	J.	7	entreprise													
D.	8	M.	8	entreprise	V.	8	entreprise	D.	8	M.	8	formation	S.	8	S.	8	M.	8	J.	8	D.	8	M.	8	entreprise	V.	8	V.	8	entreprise															
L.	9	entreprise	M.	9	entreprise	S.	9	L.	9	formation	J.	9	formation	D.	9	D.	9	M.	9	entreprise	V.	9	entreprise	L.	9*	entreprise	M.	9	entreprise	S.	9														
M.	10	entreprise	J.	10	entreprise	D.	10	M.	10	formation	V.	10	formation	L.	10	L.	10	J.	10	entreprise	S.	10	M.	10	entreprise	J.	10	entreprise	D.	10															
M.	11	entreprise	V.	11	entreprise	L.	11	M.	11	formation	S.	11	M.	11	M.	11	V.	11	entreprise	D.	11	M.	11	entreprise	V.	11	entreprise	L.	11	entreprise															
J.	12	entreprise	S.	12	M.	12	formation	J.	12	formation	D.	12	M.	12	M.	12	L.	12	formation	J.	12	S.	12	M.	12	entreprise	S.	12	M.	12	entreprise														
V.	13	entreprise	D.	13	M.	13	formation	V.	13	formation	L.	13	entreprise	J.	13	J.	13	formation	D.	13	M.	13	formation	V.	13	entreprise	D.	13	M.	13	entreprise														
S.	14	L.	14	formation	J.	14	formation	S.	14	M.	14	entreprise	V.	14	V.	14	formation	L.	14	formation	M.	14	formation	S.	14	L.	14	L.	14	J.	14	entreprise													
D.	15	M.	15	formation	V.	15	formation	D.	15	M.	15	entreprise	S.	15	S.	15	M.	15	formation	J.	15	formation	D.	15	M.	15	entreprise	V.	15	V.	15														
L.	16	formation	M.	16	formation	S.	16	L.	16	formation	J.	16	entreprise	D.	16	D.	16	M.	16	formation	V.	16	formation	L.	16	formation	M.	16	entreprise	S.	16														
M.	17	formation	J.	17	formation	D.	17	M.	17	formation	V.	17	entreprise	L.	17	L.	17	entreprise	J.	17	formation	S.	17	M.	17	formation	J.	17	entreprise	D.	17														
M.	18	formation	V.	18	formation	L.	18	entreprise	M.	18	formation	S.	18	M.	18	M.	18	entreprise	V.	18	formation	D.	18	M.	18	formation	V.	18	entreprise	L.	18	entreprise													
J.	19	formation	S.	19	M.	19	entreprise	J.	19	formation	D.	19	M.	19	M.	19	entreprise	S.	19	L.	19	entreprise	J.	19	formation	S.	19	M.	19	entreprise															
V.	20	formation	D.	20	M.	20	entreprise	V.	20	formation	L.	20	formation	J.	20	J.	20	entreprise	D.	20	M.	20	entreprise	V.	20	formation	D.	20	M.	20	entreprise														
S.	21	L.	21	entreprise	J.	21	entreprise	S.	21	M.	21	formation	V.	21	V.	21	entreprise	L.	21	entreprise	M.	21	entreprise	S.	21	L.	21	L.	21	entreprise	J.	21	entreprise												
D.	22	M.	22	entreprise	V.	22	entreprise	D.	22	M.	22	formation	S.	22	S.	22	M.	22	entreprise	J.	22	entreprise	D.	22	M.	22	entreprise	V.	22	V.	22	entreprise													
L.	23	entreprise	M.	23	entreprise	S.	23	L.	23	entreprise	J.	23	formation	D.	23	D.	23	M.	23	entreprise	V.	23	entreprise	L.	23	entreprise	M.	23	entreprise	S.	23														
M.	24	entreprise	J.	24	entreprise	D.	24	M.	24	entreprise	V.	24	formation	L.	24	L.	24	formation	J.	24	entreprise	S.	24	M.	24	entreprise	J.	24	entreprise	D.	24														
M.	25	entreprise	V.	25	entreprise	L.	25	formation	M.	25	M.	25	entreprise	M.	25	M.	25	formation	V.	25	entreprise	D.	25	M.	25	entreprise	V.	25	entreprise	L.	25	entreprise													
J.	26	entreprise	S.	26	M.	26	formation	J.	26	entreprise	D.	26	M.	26	M.	26	formation	S.	26	L.	26	formation	J.	26	entreprise	S.	26	M.	26	entreprise															
V.	27	entreprise	D.	27	M.	27	formation	V.	27	entreprise	L.	27	entreprise	J.	27	J.	27	formation	D.	27	M.	27	formation	V.	27	entreprise	D.	27	M.	27	entreprise														
S.	28	L.	28	formation	J.	28	formation	S.	28	M.	28	entreprise	V.	28	V.	28	formation	L.	28	formation	M.	28	formation	S.	28	L.	28	L.	28	entreprise	J.	28	entreprise												
D.	29	M.	29	formation	V.	29	formation	D.	29	M.	29	entreprise	S.	29	S.	29	entreprise	M.	29	formation	J.	29	D.	29	M.	29	entreprise	V.	29	V.	29	entreprise													
L.	30	formation	M.	30	formation	S.	30	L.	30	entreprise	J.	30	entreprise	D.	30	D.	30	entreprise	M.	30	formation	V.	30	formation	L.	30	entreprise	M.	30	entreprise	S.	30													
J.	31	formation	M.	31	entreprise	V.	31	entreprise	L.	31	formation	S.	31	M.	31	M.	31	entreprise	D.	31	entreprise	J.	31	entreprise	D.	31	entreprise	M.	31	entreprise	V.	31													
																							*L. 9 : Pentecôte																						
E.	10		10		10		11		7		10		10		9		9		11		22		19																						
F.	11		13		9		10		10		10		11		12		10		10		0		0																						
entreprise		formation		Février		WE																																							
Date de début de la formation							lundi 2 septembre 2024							Nbre de jour Entreprise							138																								
Date de fin de la formation							mercredi 1 septembre 2027							Nbre de jour CFA							106																								

Planning prévisionnel du BUT MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS PROMO 2023/2026 – 2ème année (sous réserve de modifications)

2024												2025																							
SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT		
D. 1			M. 1	formatior	V. 1		D. 1			M. 1		S. 1			S. 1			M. 1	formatior	J. 1		D. 1			M. 1	entreprise	V. 1	entreprise							
L. 2	formatior	M. 2	formatior	S. 2		L. 2	formatior	J. 2	entreprise	D. 2		D. 2			M. 2	formatior	V. 2	entreprise	L. 2	entreprise	M. 2	entreprise	S. 2		M. 2	entreprise	S. 2								
M. 3	formatior	J. 3	formatior	D. 3		M. 3	formatior	V. 3	entreprise	L. 3	formatior	L. 3	entreprise	J. 3	formatior	S. 3		M. 3	entreprise	J. 3	entreprise	D. 3		M. 3	entreprise	V. 3	entreprise	L. 3							
M. 4	formatior	V. 4	formatior	L. 4	formatior	M. 4	formatior	S. 4		M. 4	formatior	M. 4	entreprise	V. 4	formatior	D. 4		M. 4	entreprise	V. 4	entreprise	L. 4	entreprise	M. 4	entreprise	S. 4		M. 4	entreprise						
J. 5	formatior	S. 5		M. 5	formatior	J. 5	formatior	D. 5		M. 5	formatior	M. 5	entreprise	S. 5		L. 5	entreprise	J. 5	entreprise	S. 5		M. 5	entreprise	D. 5		M. 5	entreprise	V. 5	entreprise						
V. 6	formatior	D. 6		M. 6	formatior	V. 6	formatior	L. 6	formatior	J. 6	formatior	J. 6	entreprise	D. 6		M. 6	entreprise	V. 6	entreprise	D. 6		M. 6	entreprise	S. 6		M. 6	entreprise	L. 6							
S. 7		L. 7	entreprise	J. 7	formatior	S. 7		M. 7	formatior	V. 7	formatior	V. 7	entreprise	L. 7	formatior	M. 7	entreprise	S. 7		L. 7	entreprise	J. 7	entreprise	D. 7		M. 7	entreprise	V. 7	entreprise						
D. 8		M. 8	entreprise	V. 8	formatior	D. 8		M. 8	formatior	S. 8		S. 8		M. 8	formatior	J. 8		D. 8		M. 8	entreprise	V. 8	entreprise	L. 8		M. 8	entreprise	S. 8							
L. 9	entreprise	M. 9	entreprise	S. 9		L. 9	entreprise	J. 9	formatior	D. 9		D. 9		M. 9	formatior	V. 9		L. 9*	entreprise	M. 9	entreprise	S. 9		M. 9	entreprise	V. 9	entreprise	L. 9							
M. 10	entreprise	J. 10	entreprise	D. 10		M. 10	entreprise	V. 10	formatior	L. 10	entreprise	L. 10	formatior	J. 10	formatior	S. 10		M. 10	entreprise	J. 10	entreprise	D. 10		M. 10	entreprise	V. 10	entreprise	L. 10							
M. 11	entreprise	V. 11	entreprise	L. 11		M. 11	entreprise	S. 11		M. 11	entreprise	M. 11	formatior	V. 11	formatior	D. 11		M. 11	entreprise	V. 11	entreprise	L. 11	entreprise	M. 11	entreprise	S. 11		M. 11	entreprise						
J. 12	entreprise	S. 12		M. 12	entreprise	J. 12	entreprise	D. 12		M. 12	entreprise	M. 12	formatior	S. 12		L. 12	entreprise	J. 12	entreprise	S. 12		M. 12	entreprise	D. 12		M. 12	entreprise	V. 12	entreprise						
V. 13	entreprise	D. 13		M. 13	entreprise	V. 13	entreprise	L. 13	formatior	J. 13	entreprise	J. 13	formatior	D. 13		M. 13	entreprise	V. 13	entreprise	D. 13		M. 13	entreprise	S. 13		M. 13	entreprise	L. 13							
S. 14		L. 14	formatior	J. 14	entreprise	S. 14		M. 14	formatior	V. 14	entreprise	V. 14	formatior	L. 14	formatior	M. 14	entreprise	S. 14		L. 14		M. 14	entreprise	V. 14	entreprise	L. 14	entreprise	J. 14							
D. 15		M. 15	formatior	V. 15	entreprise	D. 15		M. 15	formatior	S. 15		S. 15		M. 15	formatior	J. 15	entreprise	D. 15		M. 15	entreprise	V. 15		M. 15	entreprise	S. 15		M. 15	entreprise						
L. 16	formatior	M. 16	formatior	S. 16		L. 16	formatior	J. 16	formatior	D. 16		D. 16		M. 16	formatior	V. 16	entreprise	L. 16	entreprise	M. 16	entreprise	S. 16		M. 16	entreprise	V. 16	entreprise	L. 16							
M. 17	formatior	J. 17	formatior	D. 17		M. 17	formatior	V. 17	formatior	L. 17	formatior	L. 17	formatior	J. 17	formatior	S. 17		M. 17	entreprise	J. 17	entreprise	D. 17		M. 17	entreprise	V. 17	entreprise	L. 17							
M. 18	formatior	V. 18	formatior	L. 18	formatior	M. 18	formatior	S. 18		M. 18	formatior	M. 18	formatior	V. 18	formatior	D. 18		M. 18	entreprise	V. 18	entreprise	L. 18	entreprise	M. 18	entreprise	S. 18		M. 18	entreprise						
J. 19	formatior	S. 19		M. 19	formatior	J. 19	formatior	D. 19		M. 19	formatior	M. 19	formatior	S. 19		L. 19	entreprise	J. 19	entreprise	S. 19		M. 19	entreprise	D. 19		M. 19	entreprise	V. 19	entreprise						
V. 20	formatior	D. 20		M. 20	formatior	V. 20	formatior	L. 20	entreprise	J. 20	formatior	J. 20	formatior	D. 20		M. 20	entreprise	V. 20	entreprise	D. 20		M. 20	entreprise	S. 20		M. 20	entreprise	L. 20							
S. 21		L. 21	entreprise	J. 21	formatior	S. 21		M. 21	entreprise	V. 21	formatior	V. 21	formatior	L. 21		M. 21	entreprise	S. 21		L. 21	entreprise	J. 21	entreprise	D. 21		M. 21	entreprise	V. 21	entreprise						
D. 22		M. 22	entreprise	V. 22	formatior	D. 22		M. 22	entreprise	S. 22		S. 22		M. 22	entreprise	J. 22	entreprise	D. 22		M. 22	entreprise	V. 22	entreprise	L. 22		M. 22	entreprise	S. 22							
L. 23	entreprise	M. 23	entreprise	S. 23		L. 23	entreprise	J. 23	entreprise	D. 23		D. 23		M. 23	entreprise	V. 23	entreprise	L. 23	entreprise	M. 23	entreprise	S. 23		M. 23	entreprise	V. 23	entreprise	L. 23							
M. 24	entreprise	J. 24	entreprise	D. 24		M. 24	entreprise	V. 24	entreprise	L. 24	formatior	L. 24	entreprise	J. 24	entreprise	S. 24		M. 24	entreprise	J. 24	entreprise	D. 24		M. 24	entreprise	V. 24	entreprise	L. 24							
M. 25	entreprise	V. 25	entreprise	L. 25	entreprise	M. 25		S. 25		M. 25	formatior	M. 25	entreprise	V. 25	entreprise	D. 25		M. 25	entreprise	V. 25	entreprise	L. 25	entreprise	M. 25	entreprise	S. 25		M. 25	entreprise						
J. 26	entreprise	S. 26		M. 26	entreprise	J. 26	entreprise	D. 26		M. 26	formatior	M. 26	entreprise	S. 26		L. 26	entreprise	J. 26	entreprise	S. 26		M. 26	entreprise	D. 26		M. 26	entreprise	V. 26	entreprise						
V. 27	entreprise	D. 27		M. 27	entreprise	V. 27	entreprise	L. 27	formatior	J. 27	formatior	J. 27	entreprise	D. 27		M. 27	entreprise	V. 27	entreprise	D. 27		M. 27	entreprise	S. 27		M. 27	entreprise	L. 27							
S. 28		L. 28	formatior	J. 28	entreprise	S. 28		M. 28	formatior	V. 28	formatior	V. 28	entreprise	L. 28	entreprise	M. 28	entreprise	S. 28		L. 28	entreprise	J. 28	entreprise	D. 28		M. 28	entreprise	V. 28	entreprise						
D. 29		M. 29	formatior	V. 29	entreprise	D. 29		M. 29	formatior			S. 29		M. 29	entreprise	J. 29		D. 29		M. 29	entreprise	V. 29	entreprise	L. 29		M. 29	entreprise	S. 29							
L. 30	formatior	M. 30	formatior	S. 30		L. 30	entreprise	J. 30	formatior			D. 30		M. 30	entreprise	V. 30	entreprise	L. 30	entreprise	M. 30	entreprise	S. 30		M. 30	entreprise	V. 30	entreprise	L. 30							
		J. 31	formatior			M. 31	entreprise	V. 31	formatior			L. 31	formatior											J. 31	entreprise	D. 31									
																									*L. 9 : Pentecôte										
E.	10		10		9		11		7		5		10		7		18		21		22		20												
F.	11		13		10		10		15		15		11		14		0		0		0		0												
	entreprise		formatior		Férié		WE																												
Date de début de la formation				mardi 5 septembre 2023												Nbre de jour Entreprise				150															
Date de fin de la formation				vendredi 4 septembre 2026												Nbre de jour CFA				99															

Planning prévisionnel du BUT MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS PROMO 2022/2025 – 3ème année (sous réserve de modifications)

2024												2025																																			
SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE											
D. 1			M. 1	entreprise	V. 1		D. 1			M. 1		S. 1			S. 1			M. 1	formation	J. 1		D. 1			M. 1	entreprise	V. 1		L. 1	entreprise																	
L. 2	entreprise	M. 2	entreprise	S. 2		L. 2	formation	J. 2	entreprise	D. 2		D. 2			M. 2	formation	V. 2	entreprise	L. 2	entreprise	M. 2	entreprise	S. 2			M. 2	entreprise	S. 2		M. 2	entreprise																
M. 3	entreprise	J. 3	entreprise	D. 3		M. 3	formation	V. 3	entreprise	L. 3	entreprise	L. 3	entreprise	J. 3	formation	S. 3			M. 3	entreprise	J. 3	entreprise	D. 3			M. 3	entreprise	D. 3		M. 3	entreprise																
M. 4	entreprise	V. 4	entreprise	L. 4	formation	M. 4	formation	S. 4		M. 4	entreprise	M. 4	entreprise	V. 4	formation	D. 4			M. 4	entreprise	V. 4	entreprise	L. 4	entreprise	J. 4	formation	L. 4	entreprise	J. 4	formation																	
J. 5	entreprise	S. 5		M. 5	formation	J. 5	formation	D. 5		M. 5	entreprise	M. 5	entreprise	S. 5			L. 5	entreprise	J. 5	entreprise	S. 5			M. 5	entreprise	V. 5	formation	V. 5	formation																		
V. 6	entreprise	D. 6		M. 6	formation	V. 6	formation	L. 6	formation	J. 6	entreprise	J. 6	entreprise	D. 6			M. 6	entreprise	V. 6	entreprise	D. 6			M. 6	entreprise	S. 6		S. 6																			
S. 7		L. 7	formation	J. 7	formation	S. 7			M. 7	formation	V. 7	entreprise	V. 7	entreprise	L. 7	entreprise	M. 7	entreprise	S. 7			L. 7	entreprise	J. 7	entreprise	D. 7		D. 7																			
D. 8		M. 8	formation	V. 8	formation	D. 8			M. 8	formation	S. 8			S. 8			M. 8	entreprise	J. 8			D. 8			M. 8	entreprise	V. 8	entreprise	L. 8																		
L. 9	formation	M. 9	formation	S. 9		L. 9	entreprise	J. 9	formation	D. 9		D. 9			M. 9	entreprise	V. 9	entreprise	L. 9*	entreprise	M. 9	entreprise	S. 9			M. 9		M. 9																			
M. 10	formation	J. 10	formation	D. 10		M. 10	entreprise	V. 10	formation	L. 10	formation	L. 10	formation	J. 10	entreprise	S. 10			M. 10	entreprise	J. 10	entreprise	D. 10			M. 10		M. 10																			
M. 11	formation	V. 11	formation	L. 11		M. 11	entreprise	S. 11		M. 11	formation	M. 11	formation	V. 11	entreprise	D. 11			M. 11	entreprise	V. 11	entreprise	L. 11	entreprise	J. 11		L. 11	entreprise	J. 11																		
J. 12	formation	S. 12		M. 12	entreprise	J. 12	entreprise	D. 12		M. 12	formation	M. 12	formation	S. 12			L. 12	entreprise	J. 12	entreprise	S. 12			M. 12	entreprise	V. 12		V. 12																			
V. 13	formation	D. 13		M. 13	entreprise	V. 13	entreprise	L. 13	formation	J. 13	formation	J. 13	formation	D. 13			M. 13	entreprise	V. 13	entreprise	D. 13			M. 13	entreprise	S. 13		S. 13																			
S. 14		L. 14	entreprise	J. 14	entreprise	S. 14			M. 14	formation	V. 14	formation	V. 14	formation	L. 14	entreprise	M. 14	entreprise	S. 14			L. 14			J. 14	entreprise	D. 14		D. 14																		
D. 15		M. 15	entreprise	V. 15	entreprise	D. 15			M. 15	formation	S. 15			S. 15			M. 15	entreprise	J. 15	entreprise	D. 15			M. 15	entreprise	V. 15		L. 15																			
L. 16	entreprise	M. 16	entreprise	S. 16		L. 16	formation	J. 16	formation	D. 16		D. 16			M. 16	entreprise	V. 16	entreprise	L. 16	entreprise	M. 16	entreprise	S. 16			M. 16		M. 16																			
M. 17	entreprise	J. 17	entreprise	D. 17		M. 17	formation	V. 17	formation	L. 17	entreprise	L. 17	entreprise	J. 17	entreprise	S. 17			M. 17	entreprise	J. 17	entreprise	D. 17			M. 17		M. 17																			
M. 18	entreprise	V. 18	entreprise	L. 18	formation	M. 18	formation	S. 18		M. 18	entreprise	M. 18	entreprise	V. 18	entreprise	D. 18			M. 18	entreprise	V. 18	entreprise	L. 18	entreprise	J. 18		L. 18	entreprise	J. 18																		
J. 19	entreprise	S. 19		M. 19	formation	J. 19	formation	D. 19		M. 19	entreprise	M. 19	entreprise	S. 19			L. 19	entreprise	J. 19	entreprise	S. 19			M. 19	entreprise	V. 19		V. 19																			
V. 20	entreprise	D. 20		M. 20	formation	V. 20	formation	L. 20	entreprise	J. 20	entreprise	J. 20	entreprise	D. 20			M. 20	entreprise	V. 20	entreprise	D. 20			M. 20	entreprise	S. 20		S. 20																			
S. 21		L. 21	formation	J. 21	formation	S. 21			M. 21	entreprise	V. 21	entreprise	V. 21	entreprise	L. 21			M. 21	entreprise	S. 21			L. 21	entreprise	J. 21	entreprise	D. 21		D. 21																		
D. 22		M. 22	formation	V. 22	formation	D. 22			M. 22	entreprise	S. 22			M. 22	entreprise	J. 22	entreprise	D. 22			L. 22	entreprise	V. 22	entreprise	S. 22		V. 22	entreprise	L. 22																		
L. 23	formation	M. 23	formation	S. 23		L. 23	entreprise	J. 23	entreprise	D. 23		D. 23			M. 23	entreprise	V. 23	entreprise	L. 23	entreprise	M. 23	entreprise	S. 23			M. 23		M. 23																			
M. 24	formation	J. 24	formation	D. 24		M. 24	entreprise	V. 24	entreprise	L. 24	formation	L. 24	formation	J. 24	entreprise	S. 24			M. 24	entreprise	J. 24	entreprise	D. 24			M. 24		M. 24																			
M. 25	formation	V. 25	formation	L. 25	entreprise	M. 25			S. 25			M. 25	formation	M. 25	formation	V. 25	entreprise	D. 25			M. 25	entreprise	V. 25	entreprise	L. 25	entreprise	J. 25		J. 25																		
J. 26	formation	S. 26		M. 26	entreprise	J. 26	entreprise	D. 26		M. 26	formation	M. 26	formation	S. 26			L. 26	entreprise	J. 26	entreprise	S. 26			M. 26	entreprise	V. 26		V. 26																			
V. 27	formation	D. 27		M. 27	entreprise	V. 27	entreprise	L. 27	formation	J. 27	formation	J. 27	formation	D. 27			M. 27	entreprise	V. 27	entreprise	D. 27			M. 27	entreprise	S. 27		S. 27																			
S. 28		L. 28	entreprise	J. 28	entreprise	S. 28			M. 28	formation	V. 28	formation	V. 28	formation	L. 28	entreprise	M. 28	entreprise	S. 28			L. 28	entreprise	J. 28	entreprise	D. 28		D. 28																			
D. 29		M. 29	entreprise	V. 29	entreprise	D. 29			M. 29	formation			S. 29			M. 29	entreprise	J. 29			D. 29			M. 29	entreprise	V. 29	entreprise	L. 29																			
L. 30	entreprise	M. 30	entreprise	S. 30		L. 30	entreprise	J. 30	formation			D. 30			M. 30	entreprise	V. 30	entreprise	L. 30	entreprise	M. 30	entreprise	S. 30			M. 30		M. 30																			
		J. 31	entreprise			M. 31	entreprise	V. 31	formation			L. 31	formation			S. 31																															
																								*L. 9 : Pentecôte																							
E.	11		13		9		11		7		10		10		17		19		21		22		19		3																						
F.	10		10		10		10		15		10		11		4		0		0		0		0		2																						
	entreprise		formation		Férié		WE																																								
Date de début de la formation								jeudi 8 septembre 2022								Nbre de jour Entreprise								172																							
Date de fin de la formation								vendredi 5 septembre 2025								Nbre de jour CFA								82																							